

Merci de bien vouloir prendre connaissance des documents qui vous seront demandés sur acceptation du dossier :

- Chèques de location et cautions
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie Carte d'Identité

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :

Salle	Capacité d'accueil Maximum		Journée hors W.E	Week-end*
Foyer des Albins	217 personnes (+ 30 organisateurs)	Habitants de la commune	180 €	360 €
		Hors commune	250 €	500 €
Salle des fêtes de Saint-Antoine	90 personnes	Habitants de la commune	100 €	200 €
		Hors commune	150 €	300 €
Salle des fêtes du Temps Libre	180 personnes	Habitants de la commune	140 €	280 €
		Hors commune	200 €	400 €

*Week-end : du vendredi soir au lundi matin

Deux cautions seront exigibles lors de la signature du contrat de location :

- Dégradations : 1 000 €
- Nettoyage : 200 €

<p>Cadre réservé à l'administration :</p> <p>Date de dépôt de la demande :</p> <p>Date de validation :</p> <p>Suite à la demande : <input type="checkbox"/> accordée <input type="checkbox"/> refusé</p> <p>Salle mise à disposition : <input type="checkbox"/> Foyer des Albins <input type="checkbox"/> Salle de Saint-Antoine <input type="checkbox"/> Temps libre</p> <p>Montant de la réservation :</p>	<p><u>Visa de l' élu :</u></p>
---	--------------------------------

A réception du formulaire, le service location de salle prendra contact avec vous sous 15 jours pour confirmer la réservation. Un courrier de confirmation accompagné d'un contrat à retourner signé et accompagné des justificatifs vous sera adressé.

Formulaire à déposer au moins 1 mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle